



Élections Nouveau-Brunswick



Rapport annuel
2017–2018

Élections Nouveau-Brunswick
Rapport annuel 2017–2018

102 – 551, rue King
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1 CANADA

(506) 453-2218 | 1-800-308-2922 | Fax: (506) 457-4926

Courriel : info@electionsnb.ca

www.electionsnb.ca

ISBN 978-1-4605-1534-1 (version imprimée bilingue)
ISBN 978-1-4605-1536-5 (PDF : version française en ligne)

11816 | 2018.06 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Lettre d'accompagnement

De la directrice générale des élections au greffier de l'Assemblée législative

M. Donald Forestell

Greffier de l'Assemblée législative

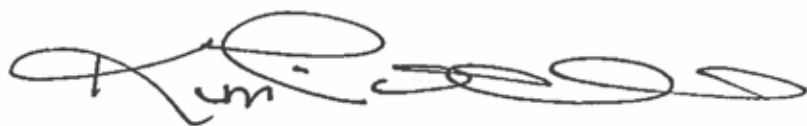
Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter le premier rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Je vous demande respectueusement de transmettre le présent rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Je demande également que mon bureau soit invité à présenter son rapport annuel aux membres du Comité de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée dans les meilleurs délais.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kim Poffenroth', written in a cursive style.

Kimberly A. Poffenroth

Directrice générale des élections

Table des matières

Message de la directrice générale des élections	1
Aperçu	2
À notre sujet	2
Résumé financier	3
Activités électorales	4
Financement politique	4
Géographie et cartographie.	5
Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick	5
Activités	6
Communications et programmes d'approche	6
Activités liées aux buts stratégiques	6
1. Promouvoir l'implication des électeurs	6
2. Améliorer les services offerts aux partis politiques	7
3. Accroître l'efficacité et l'efficacite des processus électoraux	8
4. Augmenter la satisfaction des employés	9
5. Améliorer l'efficacité et l'efficacite du milieu de travail	9
6. Accroître la résilience organisationnelle.	10

Message de la directrice générale des élections



Voici le premier rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick. Bien que nos rapports annuels ne soient pas requis par la loi, nous avons l'intention de les utiliser pour mesurer notre rendement dans l'atteinte de nos buts stratégiques et le communiquer aux intervenants.

Ces buts stratégiques ont été cernés au moment où Élections Nouveau-Brunswick a entrepris l'élaboration de son premier plan stratégique pendant l'exercice 2017–2018. Pour nous, il s'agit d'une étape clé afin de garantir que les décisions que nous prenons et les priorités que nous établissons pour notre organisme reflètent la vision d'Élections Nouveau-Brunswick d'être un organisme respecté qui appuie le processus démocratique en offrant des services électoraux novateurs à l'ensemble des Néo-Brunswickois.

Nos valeurs fondamentales – intégrité, innovation et professionnalisme, définies dans notre *Plan stratégique 2018–2027*, sont les principes directeurs auxquels nous adhérons lorsque nous gérons le déroulement des élections et planifions l'avenir.

Le présent rapport fait état des activités entreprises par Élections Nouveau-Brunswick au cours de la dernière année et lie ces activités à nos buts stratégiques.

Les prochaines élections générales étant fixées au 24 septembre 2018, Élections Nouveau-Brunswick a été très occupé à préparer les fournitures, le matériel, les documents de formation et le personnel requis pour gérer le déroulement d'une élection à l'échelle de la province, tout en continuant de gérer plusieurs séries d'élections partielles municipales deux fois par année au printemps et à l'automne.

Alors que je dépose le présent premier rapport, les 49 directeurs du scrutin provincial nommés par le Conseil exécutif commencent à recevoir la formation dont ils auront besoin pour gérer les élections dans leurs circonscriptions électorales respectives.

Pendant chaque élection, nous passons de 15 employés permanents à plus de 4 500 membres du personnel électoral à temps partiel et occasionnels qui sont embauchés dans l'ensemble de la province.

J'ai été assermentée à titre de directrice générale des élections en mars 2017. Je me suis vite rendu compte que je travaille avec une équipe de professionnels dévoués à notre vision, et qui s'efforce chaque jour de remplir notre mandat, c'est-à-dire d'organiser des élections libres et justes pour les Néo-Brunswickois. Je souhaite reconnaître publiquement leurs efforts pour rendre ma transition harmonieuse vers ce nouveau rôle excitant.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kim Poffenroth', written in a cursive style.

Kimberly A. Poffenroth
Chief Electoral Officer.

Aperçu

Le plan stratégique d'Élections Nouveau-Brunswick a été élaboré pendant l'exercice 2017–2018. Les activités présentées dans le présent rapport annuel sont liées à nos buts définis dans notre *Plan stratégique 2018–2027*, rendant la reddition de comptes transparente à l'égard de nos buts.

Le rapport annuel mentionnera les actions que nous avons l'intention de mener à l'avenir. Nous pouvons en réaliser certaines de manière indépendante; d'autres nécessiteront des changements législatifs et une collaboration entre nous et le gouvernement.

Chaque rapport annuel signalera les activités électorales et les activités liées au financement politique qui ont eu lieu pendant l'exercice. Nous continuerons toutefois à produire des rapports distincts couvrant ces activités de manière plus détaillée.

À notre sujet

Élections Nouveau-Brunswick est l'organisme de gestion des élections responsable du déroulement et de la surveillance des élections provinciales et municipales, des élections des conseils d'éducation de district et des conseils d'administration des régies régionales de la santé, ainsi que de tout plébiscite ou référendum ordonné par le gouvernement.

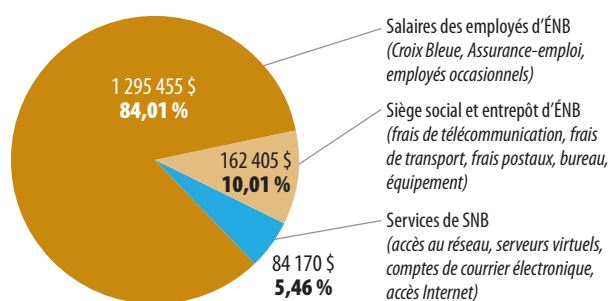
La directrice générale des élections (DGE) gère le déroulement des élections pour s'assurer qu'elles sont équitables et libres de toute influence politique conformément à la *Loi électorale*. Elle exerce en outre la fonction de contrôleur du financement politique et veille au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique*. En vertu de la *Loi sur les élections municipales*, la DGE est également la directrice des élections municipales. En tant qu'agente de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la DGE doit être apolitique et elle ne peut pas voter à quelque élection que ce soit.

Élections Nouveau-Brunswick compte un effectif à temps plein de 15 personnes, y compris la directrice générale des élections, et son siège social est situé à Fredericton. La directrice générale des élections est soutenue dans l'exécution de ses fonctions prescrites par la loi par deux directeurs généraux adjoints des élections — l'un responsable des questions relatives au financement politique et l'autre des questions relatives aux élections.

Résumé financier

Élections Nouveau-Brunswick présente son budget chaque année au Comité d'administration de l'Assemblée législative (CAAL) aux fins d'approbation. En plus de nos dépenses de fonctionnement annuelles, la soumission du budget comprend un financement distinct pour les coûts de l'administration des activités électorales.

Notre budget de fonctionnement annuel pour l'exercice 2017–2018 totalisait 1 542 030 \$. Un peu plus de 84 % du budget était attribué aux salaires et aux avantages sociaux des employés (voir le tableau ci-dessous). Un certain nombre de buts stratégiques définis dans notre *Plan stratégique 2018–2027* exigeront des dépenses qui ne peuvent être couvertes par l'enveloppe budgétaire de fonctionnement existante. Par conséquent, des fonds supplémentaires seront requis dans les futures soumissions du budget.



Au cours de l'exercice 2017–2018, Élections Nouveau-Brunswick a été autorisé à dépenser 674 000 \$ pour commencer les préparatifs en vue des élections générales provinciales de 2018. Au 31 mars 2018, Élections Nouveau-Brunswick avait dépensé 1 400 399 \$.

Voici un résumé de la somme dépensée pour les préparatifs en vue des élections générales provinciales de 2018 :

Impression des documents pour le personnel du scrutin	370 000 \$
Ordinateurs pour les bureaux de scrutin	321 000 \$
Dominion Voting Systems	328 608 \$
Coûts engagés en raison des rumeurs d'élection hâtives (bulletin de vote, fournitures pour le personnel du scrutin, etc.)	191 531 \$
Formation en ligne pour le personnel des bureaux des directeurs et directrices du scrutin et le personnel du scrutin	135 000 \$
Services de traduction et de contrats de TI	46 000 \$
Matériel requis pour la formation en ligne	8 260 \$
Total	1 400 399 \$

De plus, le déroulement des élections partielles municipales et du plébiscite du 15 mai 2017 a exigé 180 500 \$ de fonds supplémentaires, et celui des élections partielles municipales et du plébiscite du 23 octobre 2017 a requis une autre somme de 198 250 \$.

Activités électorales

Pendant l'exercice 2017–2018, deux séries d'élections partielles municipales ont été tenues ainsi qu'une première élection et deux plébiscites.

Le 15 mai 2017, des élections partielles ont été tenues dans les municipalités de Kedgwick, de Le Goulet, de Maissonnette, de Salisbury, de Saint-André (quartier 1, quartier 2) et de Shippagan. Une première élection a été tenue dans Haut-Madawaska. En outre, à la demande du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, les résidents de dix districts de services locaux de la région Lamèque-Miscou, dans la Péninsule acadienne, ont voté au cours d'un plébiscite sur la fusion de deux collectivités voisines afin de former une nouvelle communauté rurale. Au cours de cette activité, 5 216 des 8 894 électeurs admissibles ont voté.

Le 23 octobre 2017, des élections partielles ont été tenues pour les municipalités de Grande-Anse, de McAdam, de Nigadoo, de Petit-Rocher, de Rexton et de Saint-André. De plus, à la demande du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, les résidents des districts de services locaux de Keswick Ridge, de Douglas, de Bright, d'une partie du district de services locaux de Kingsclear et d'une partie du district de services locaux de Queensbury ont voté au cours d'un plébiscite sur la formation d'une communauté rurale. Au cours de cette activité, 5 356 des 11 412 électeurs admissibles ont voté.

Financement politique

La directrice générale des élections est également la contrôleur du financement politique, et elle est responsable de l'application de la *Loi sur le financement de l'activité politique*. En plus de surveiller la conformité au régime de financement politique établi en vertu de la Loi, le personnel du financement politique travaille avec les partis politiques enregistrés et les candidats indépendants pour veiller à ce que les intervenants mènent leurs activités dans des conditions équitables.

En mai 2017, deux projets de loi modifiant la *Loi sur le financement de l'activité politique* ont reçu la sanction royale, ce qui s'est soldé par des changements importants aux règles en matière de financement politique au Nouveau-Brunswick. Les modifications comprenaient l'élimination des contributions par les corporations et les syndicats aux partis politiques enregistrés ainsi qu'une réduction de la limite de la contribution et du financement annuels des particuliers, passant de 6 000 \$ à 3 000 \$.

Les changements ont été abordés lors d'une réunion mixte du Comité consultatif sur le processus électoral et du Comité consultatif sur le financement de l'activité politique présidée par la directrice générale des élections en octobre 2017.

En plus du directeur général adjoint des élections responsable des questions de financement politique, le service du financement politique compte un employé permanent et un employé détaché.

Géographie et cartographie

En 2017, la division de la géographie et de la cartographie d'Élections Nouveau-Brunswick a commencé à redessiner les circonscriptions électorales provinciales afin de les harmoniser avec les limites des parcelles de chaque propriété. La province compte plus de 27 000 rues, et ce projet a donc accru l'exactitude des adresses dans chaque section de vote et circonscription électorale pour l'élection provinciale de 2018. Le remaniement permettra aux partis politiques d'utiliser plus facilement les cartes pour préparer leur campagne respective et de rationaliser l'utilisation des ressources internes au sein d'Élections Nouveau-Brunswick. Nous pouvons maintenant vérifier électroniquement la liste des adresses de voirie par rapport aux cartes, plutôt que d'utiliser la méthode manuelle antérieure.



En janvier 2017, le travail a été lancé pour l'élaboration et la conception d'un outil en ligne devant être utilisé pour demander des commentaires du grand public et des partis politiques sur l'emplacement proposé des bureaux de scrutin choisis par les directeurs du scrutin devant servir au cours de l'élection provinciale de 2018. Le sondage en ligne sur les bureaux de scrutin a été lancé le 15 mai 2018 pour une période de commentaires de 30 jours.

La division de la géographie et de la cartographie compte deux employés permanents.

Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick, comme les autres provinces et territoires canadiens, tient un registre permanent des électeurs. Les noms et les adresses des électeurs inscrits sont conservés de manière sécuritaire dans le Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick (SIENB), un système de données qui est mis à jour grâce à des ententes de partage de données avec d'autres organismes gouvernementaux, dont l'immatriculation des véhicules à moteur et les Statistiques de l'état civil.

Le registre est géré par un employé permanent.

Activités

Les activités quotidiennes d'Élections Nouveau-Brunswick sont gérées par le directeur des opérations qui, avec l'appui des cadres supérieurs, coordonne l'ensemble des activités d'approvisionnement et de gestion financière, les questions relatives aux ressources humaines, celles relatives à la gestion de l'information et de la technologie ainsi que les activités liées à l'entreposage.

Le service des activités compte six employés permanents.

Communications et programmes d'approche

La division des communications et de programmes d'approche d'Élections Nouveau-Brunswick est responsable de la mise au point et de la coordination des programmes et des activités de communications et d'approche pour l'organisation.

Cette division compte un employé permanent.

Activités liées aux buts stratégiques

1. Promouvoir l'implication des électeurs

Pour s'acquitter de son mandat de faire progresser la sensibilisation et la confiance du public à l'égard du processus électoral, Élections Nouveau-Brunswick participe tout au long de l'année à de nombreux groupes d'intervenants représentant les électeurs. Nos efforts de sensibilisation veillent à ce que les Néo-Brunswickois connaissent les renseignements sur la manière de voter, et le moment et l'endroit pour le faire pendant les élections ainsi que les nombreuses options offertes pour rendre le fait de voter accessible.

a. Au cours de la dernière année, la directrice générale des élections a participé à de nombreuses activités publiques qui ont offert la possibilité de promouvoir l'implication des électeurs. En outre, Élections Nouveau-Brunswick a demandé de manière proactive des possibilités de parler directement à des groupes d'intervenants qui représentent des segments de la population appelée à voter ayant des exigences uniques à ce sujet. Voici des exemples d'activités comprises :

- Participer à des cérémonies d'assermentation de citoyens organisées dans l'ensemble de la province par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.



- Discuter directement avec des organisations d'intervenants comme le Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées, l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (AENB) et des représentants des syndicats étudiants du NBCC.
- b. Tandis que la majorité de nos efforts ont visé à fournir des renseignements aux personnes qui ont atteint l'âge de voter, nous saisissons aussi l'occasion de dialoguer et de communiquer avec les jeunes futurs électeurs :
- En juillet 2017, nous avons amorcé des discussions avec CIVIX, un organisme de bienfaisance enregistré, non partisan et de portée nationale, dédié à développer les aptitudes et habitudes chez les jeunes Canadiens. Par conséquent, le programme « Vote étudiant » sera réalisé dans les écoles du Nouveau-Brunswick pour la première fois à l'occasion d'une élection provinciale en septembre 2018.
 - Élections Nouveau-Brunswick a participé à un programme géré par la cité de Saint John qui a présenté la gouvernance à l'échelon municipal à des élèves de plusieurs écoles primaires locales. Le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick s'est servi de l'activité pour expliquer son rôle dans le déroulement des élections et permettre aux élèves de remplir un exemple de bulletin de vote dans une élection simulée.
 - Élections Nouveau-Brunswick a monté un kiosque d'information au symposium « My Canada » pour les célébrations du 150e anniversaire du Canada à Saint John, kiosque qui a été visité par des centaines d'élèves des niveaux intermédiaires et secondaires de la région du Grand Saint John.
- c. Au Nouveau-Brunswick, la plupart des nouveaux électeurs s'inscrivent pour voter lors d'une activité électorale. Rendre le processus d'inscription plus facile et accessible est perçu comme une manière d'accroître la probabilité de la participation des électeurs aux futures élections. En 2017–2018, Élections Nouveau-Brunswick a entrepris un projet pour concevoir, élaborer et lancer un portail d'inscription en ligne pour atteindre l'objectif de simplifier et de rendre plus accessible le processus d'inscription pour voter. L'outil devrait être prêt pour le test bêta avant la fin de 2018–2019.
- d. Un nombre considérable de jeunes électeurs sont inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire répartis partout dans la province. Au début janvier 2018, nous avons amorcé la planification de la prestation de notre programme de vote sur les campus. Des bureaux de scrutin temporaires seront situés sur les campus universitaires et collégiaux pour les élections générales provinciales de septembre.
- En s'appuyant sur le modèle déjà utilisé au cours des deux dernières élections, Élections Nouveau-Brunswick s'est fixé le but d'élargir le nombre de campus que nous allons visiter et d'augmenter la participation électorale à ces emplacements.

2. Améliorer les services offerts aux partis politiques



- Des changements importants aux règles en matière de financement politique ont été apportés par le gouvernement en 2017–2018. Afin de contribuer à ce que les partis politiques enregistrés connaissent les répercussions de ces changements aux règles pour les élections provinciales de 2018, Élections Nouveau-Brunswick a tenu un atelier d'une journée intitulé « Élections 101 » en février 2018 à l'intention des représentants des partis politiques enregistrés. En plus d'examiner les changements apportés aux règles en matière de financement politique, les participants ont pris connaissance des divers aspects de la planification d'une élection, des processus et des procédures pour les prochaines élections provinciales.

- En 2017, nous avons commencé à réécrire le manuel de financement politique qui comprend les lignes directrices publiées par la contrôleuse du financement politique. La version définitive des documents en français et en anglais sera accessible en mai 2018.
- En 2017–2018, Élections Nouveau-Brunswick a également lancé le processus de simplification des rapports financiers que les partis politiques enregistrés doivent déposer chaque année. Ces rapports financiers simplifiés devraient être plus simples à remplir pour les bénévoles et améliorer la conformité aux échéanciers et aux exigences prescrits par la loi.

3. Accroître l'efficacité et l'efficacité des processus électoraux

Notre vision, qui est de demeurer un organisme respecté qui appuie le processus démocratique, exige que nous fonctionnions dans un milieu dynamique favorisant l'amélioration continue. Elle est réalisée en favorisant une culture au sein de l'organisation qui encourage l'évaluation et l'examen de nos processus et procédures, dans l'objectif de régler tout problème relevé et d'adopter des solutions novatrices afin d'améliorer nos processus.

- a. Chaque élection à l'échelle de la province gérée par Élections Nouveau-Brunswick nécessite l'embauche temporaire de plus de 4 500 personnes à titre de travailleurs au scrutin. Ces personnes ont besoin de formation, de planification d'horaire et de paiements.
- En 2017, nous avons poursuivi les discussions avec un fournisseur tiers afin de remplacer notre système de rémunération qui exige de nombreux travaux d'écritures par une solution moderne en ligne qui simplifierait l'établissement de l'horaire et le paiement de ces travailleurs. Cependant, après des discussions avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous avons appris qu'une solution gouvernementale à l'échelle de la province aux premiers stades de son élaboration répondrait à la longue à nos besoins opérationnels en ce qui a trait au paiement des travailleurs au scrutin.



- En 2017, le travail a été lancé pour la mise au point d'une série de cours de formation en ligne couvrant les fonctions et les tâches de chaque membre du personnel électoral travaillant dans les bureaux de scrutin et les bureaux des directeurs du scrutin.
- En outre, des vidéos éducatives ont été produites à l'interne pour couvrir diverses tâches exécutées par les travailleurs au scrutin d'un bureau de vote.
- En 2017, trois anciens agents de formation ont été embauchés par Élections Nouveau-Brunswick afin de passer en revue et de mettre à jour chaque manuel, formulaire et présentation utilisés dans le cadre du processus de formation.

- b. Afin de valider les résultats d'élection compilés et d'examiner les diverses consignes et procédures utilisées par les travailleurs au scrutin, Élections Nouveau-Brunswick a mené une vérification interne des élections partielles municipales et du plébiscite tenus le 23 octobre 2017.
- Chacun des 5 356 bulletins de vote a été compté à la main et, pour chaque candidat de chaque municipalité, le nombre de votes déterminé correspondait au nombre de votes déclaré par le directeur du scrutin municipal après chaque élection partielle et le plébiscite.
 - En général, les registres manuels tenus par les membres du personnel électoral aux bureaux de scrutin étaient complets. Des erreurs mineures comme des saisies incomplètes ont été relevées dans certains cas et ont parfois été cernées pour que les directeurs du scrutin municipal puissent y mettre l'accent lors de futures élections.

4. Augmenter la satisfaction des employés

La force de notre organisation repose sur la petite équipe dévouée de professionnels qui s'efforcent de toujours défendre nos valeurs fondamentales que sont l'intégrité, l'innovation et le professionnalisme.

S'améliorer en s'appuyant sur le succès de toute organisation est plus facile lorsque tous les employés de l'organisation se sentent mobilisés et appréciés pour leurs contributions.

Notre réussite à moderniser les processus électoraux que nous offrons reflète l'engagement des employés à l'égard de la gestion du déroulement d'élections justes, accessibles et rentables.

- La création de notre tout premier plan stratégique, publié en mars 2018, a fourni l'occasion idéale à l'ensemble des membres du personnel de travailler en étroite collaboration dans l'élaboration de ce plan, offrant un réel sentiment d'appartenance.
- Pour garantir que la structure organisationnelle de notre bureau est harmonisée avec notre mandat, notre vision et nos buts stratégiques, Élections Nouveau-Brunswick a retenu les services du Bureau de la gestion stratégique, une division du Bureau du Conseil exécutif, pour nous aider à examiner notre organisation, nos programmes et nos processus.
- En mars 2018, la directrice générale des élections a commencé des entrevues avec un supérieur non immédiat auprès des employés n'appartenant pas au personnel de gestion. Ces réunions individuelles permettent aux membres du personnel de présenter à la DGE une vision non censurée de l'endroit où ils se voient au sein de l'organisation et de faire part de leurs observations et de leurs suggestions pour l'avenir de l'organisation.

5. Améliorer l'efficacité et l'efficacé du milieu de travail

Assurer la croissance et le développement continu de notre organisation exige d'évaluer nos buts et notre efficacité à les atteindre par rapport à la toile de fond de l'amélioration continue.

- L'introduction d'un rapport annuel, devant être déposé auprès de l'Assemblée législative, offre la transparence quant à nos réalisations et permet à nous-mêmes ainsi qu'à nos intervenants de mesurer notre rendement par rapport aux cibles que nous nous fixons dans notre plan stratégique.
- Élections Nouveau-Brunswick exploite actuellement un entrepôt de 8 000 pi² à un emplacement distinct de son siège social. Cette situation se traduit par des déplacements fréquents du personnel entre l'entrepôt et le siège social, tant pour effectuer du travail que pour obtenir les fournitures requises. En février 2018, des discussions ont été lancées avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure afin de réunir en un même endroit notre siège social et notre entrepôt pour accroître l'efficacité opérationnelle et obtenir suffisamment d'espace pour préparer les élections à l'échelle de la province.



- Dans le cadre de notre examen des procédures actuelles pour gérer le registre des électeurs et échanger les données sur les électeurs avec les partis politiques, Élections Nouveau-Brunswick a amorcé une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée de ces aspects de nos activités.

6. Accroître la résilience organisationnelle

Élections Nouveau-Brunswick doit se positionner pour répondre aux changements, prévisibles ou non, qui ont une incidence sur sa capacité à s'acquitter de son mandat. Assurer la résilience de notre organisation nécessite la mise au point de plans concrets qui cernent les besoins opérationnels et les besoins en ressources à long terme et qui répondent à ces besoins.

- En juillet 2017, un cadre de référence pour la création d'un secrétariat pour la coordination électorale a été présenté aux directeurs et directrices généraux des élections de l'ensemble du Canada. Financé par l'ensemble des organismes de gestion électorale (OGE) du Canada, le rôle du secrétariat est de cerner les problèmes courants auxquels font face les différents OGE et de s'y attaquer. En février 2018, Élections Nouveau-Brunswick s'est officiellement engagé comme partenaire du secrétariat.
- Les procédures de vote, les titres et les postes peuvent varier d'un organisme de gestion électorale (OGE) à l'autre, mais Élections Nouveau-Brunswick a appuyé la participation du personnel aux possibilités de formation d'OGE lorsqu'il est possible de discuter des pratiques exemplaires avec leurs homologues d'autres provinces.
- Puisque nombre de nos activités du siège social sont exécutées par des employés individuels, le risque pour l'organisation est élevé si ces personnes s'avèrent incapables de travailler. En outre, un certain nombre de ces employés approchent de la retraite. Élections Nouveau-Brunswick a donc commencé à évaluer ses plans de relève et les possibilités éventuelles de remaniement des ressources humaines.